

Préparer son chemin jusqu'au dernier repos

Que ce soit pour souligner la mort de quelqu'un ou célébrer sa vie, les rituels funéraires sont de plus en plus nombreux et diversifiés. Comment savoir de quelle façon un proche aurait choisi d'être conduit à son dernier repos? Pour éviter de longues et douloureuses procédures aux gens que vous laisserez derrière, soyez prévoyant : pensez préarrangements.

Les préarrangements funéraires constituent un contrat et sont donc régis par des règles et procédures. Il importe donc de prendre son temps et de magasiner avant de signer, pour s'assurer de recevoir le meilleur service disponible, au meilleur coût possible.

Le contrat de préarrangements comprend les services funéraires, soit l'enterrement ou l'incinération, l'achat d'un cercueil ou d'une urne, l'achat d'une pierre tombale, l'ensemble de la cérémonie funéraire et les précisions sur son déroulement (exposition du corps ou non, cérémonie religieuse ou civile, etc.), et le transport du cercueil à l'église. L'achat et l'entretien d'une sépulture, c'est-à-dire l'endroit où sera déposée la dépouille ou les cendres, que ce soit dans un cimetière, un columbarium ou un mausolée, font quant à eux

partie du contrat de sépulture, qui doit accompagner le contrat de préarrangements.

Il est également important de savoir que le contrat de préarrangements pourra être modifié au besoin une fois signé, mais que la plupart de ces changements entraîneront des coûts supplémentaires. Rappelez-vous que les célébrations funéraires sont un moment visant à permettre aux proches de célébrer votre passage sur cette Terre et de vous faire leurs derniers adieux. Ces rituels se doivent donc d'être à votre image et de respecter vos volontés.



Les rituels funéraires étant de plus en plus diversifiés, des préarrangements s'imposent.

